

## QUESTIONS FREQUENTES

1. Qui dois-je contacter pour toute question sur la Descente de L'Odet ?
2. Quand faut-il s'inscrire à la Descente de L'Odet ?
3. Quand les inscriptions sont-elles ouvertes ?
4. Quels sont les coûts d'inscription ?
5. Que comprennent les frais d'inscription à la Descente de l'Odet ?
6. Y a-t-il des tarifs de groupe ?
7. Comment commander les t-shirts ?
8. Quels sont les tarifs de location de bateaux ?
9. A quelle adresse expédier le règlement par chèque?
10. A quel ordre établir le chèque d'inscription et où l'envoyer ?
11. A quel compte virer le montant de l'inscription ?
12. Quel kayak louer ?
13. Quelle différence entre un kayak et un canoë ?
14. Qu'est-ce qui est compris dans la location d'un kayak ?
15. Le gilet est-il obligatoire pour les kayaks ?
16. Le gilet est-il obligatoire pour les paddles ?
17. Quand saurai-je que mon inscription est validée ?
18. A qui s'adresse la Descente de l'Odet ?
19. Faut-il une autorisation pour les mineurs ?
20. Faut-il une bonne condition physique pour faire la Descente de L'Odet ?
21. Combien de temps dure la Descente de L'Odet?
22. La Descente de L'Odet est-elle une course ?

23. Comment fonctionnent les navettes ?
24. Où déposer/récupérer mon embarcation personnelle ?
25. A quelle heure faut-il être sur site ?
26. Mon animal de compagnie peut-il m'accompagner lors de la Descente ?
27. A quoi servent les puces ?
28. Comment protéger mes données personnelles ?
29. Puis-je me faire rembourser si je ne peux participer ?

## **1. Qui dois-je contacter pour toute question sur la Descente de L'Odet ?**

Nous avons créé une liste de questions / réponses. Si votre question n'apparaît pas ou si vous ne trouvez pas la réponse satisfaisante, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

[odet2023@descente-odet.org](mailto:odet2023@descente-odet.org)

ou par courrier :

CCKQC – Descente de l'Odet - 129 Boulevard de Creac'h Gwen – 29000 Quimper

Les inscriptions sont gérées par des bénévoles à distance. Il est inutile de téléphoner au club de kayak : les éducateurs sportifs du Club ne sont pas habilités à vous répondre.

## **2. Quand faut-il s'inscrire à la Descente de L'Odet?**

Le plus tôt possible, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024, sur le site <https://www.descente-odet.org/fr/>

Si vous n'avez pas de bateau personnel, n'attendez pas le dernier moment, car le stock de bateaux en location est limité.

## **3. Quand les inscriptions sont-elles ouvertes ?**

- Inscriptions avec paiement par chèque ou virement bancaire : du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2024
- Inscriptions avec paiement par carte bancaire : du 1<sup>er</sup> mars au 7 juin 2024
- Inscription tardive et uniquement pour les participants disposant d'un bateau personnel, une permanence sera assurée le samedi 8 juin de 10h00 à 12h00 au Centre Nautique de Creac'h Gwen.

**Aucune inscription ne sera prise le dimanche 9 juin 2024, jour de la Descente de l'Odet.**

## 4. Quels sont les coûts d'inscription ?

<b>INSCRIPTIONS</b>	<b>TARIF</b>
JUSQU'A 10 ANS	11€
DE 11 ANS A 15 ANS	15€
ADULTES (à partir de 16 ans)	22€ + 10€ à partir du 27 mai 2024

## 5. Que comprennent les frais d'inscription à la Descente de l'Odet ?

- Une assurance gratuite
- 1 t-shirt + 1 gobelet réutilisable par personne inscrite
- L'encadrement sécurité à terre et sur l'eau
- L'accès gratuit aux navettes
- Le café gratuit au départ
- La participation aux animations
- La participation à une double tombola à l'arrivée (tirage au sort des n° de dossards et concours de déguisement)
- Une légère collation à l'arrivée avec boisson
- Un accès gratuit aux éditions numériques du Télégramme à l'occasion de la journée

## 6. Y a-t-il des tarifs de groupe ?

Il n'y a aucun tarif de groupe lors de la Descente de l'Odet sauf pour les dragon boats.

## 7. Comment commander les t-shirts ?

Les t-shirts sont réservés au moment de votre inscription. La fourniture est gratuite. Il n'est pas vendu de t-shirt sur place.

## 8. Quels sont les tarifs de location de bateaux ?

<b>TYPE DE BATEAU</b>	<b>TARIF LOCATION</b>
KAYAK ET CANOE 3/4 PLACES	28€
KAYAK 2 PLACES	23 €
KAYAK 1 PLACE	14 €

## 9. A quelle adresse expédier le règlement par chèque?

CCKQC – Odet 2024 – 129 Boulevard de Creac’h Gwen – 29000 Quimper

Rappeler le n° de la commande avec votre règlement.

## 10. A quel ordre établir le chèque d’inscription et où l’envoyer ?

Ordre : CCKQC – Descente de l’Odet

Adresse :

CCKQC – Odet 2024

129 Boulevard de Creac’h Gwen

29000 Quimper

Possibilité de le déposer dans la boîte aux lettres du Club au rond-point du parking du Centre Nautique – Place Roger Quéau.

## 11. A quel compte virer le montant de l'inscription ?



### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

<b>Banque</b> 15589	<b>Guichet</b> 29746	<b>N° de compte</b> 035305642 41	<b>Clé RIB</b> 30
<b>Titulaire du compte</b> : CLUB DE CANOE KAYAK DE QUIMPER 129 BOULEVARD DE CREACH GWEN 29000 QUIMPER			
<b>Domiciliation</b> : CCM QUIMPER SUD			
<b>Devise</b> : EUR			
<b>IBAN</b> FR76 1558 9297 4603 5305 6424 130		<b>BIC</b> CMBRFR2BXXX	

## 12. Quel kayak louer ?

Les kayaks quatre places s'adressent aux familles avec 2 enfants de moins de 10 ans. Ils ne sont pas prévus pour 4 adultes. Pour 4 adultes, il est recommandé de prendre 2 kayaks doubles.

## 13. Quelle différence entre un kayak et un canoë ?

En kayak, le pagayeur est assis avec les jambes allongées. La pagaie est double.

En canoë, le pagayeur peut être assis les jambes pliées ou à genoux. La pagaie est simple.

## 14. Qu'est-ce qui est compris dans la location d'un kayak ?

La location d'un kayak comprend kayak, pagaie(s) et gilet(s). Il n'est pas mis de bidon étanche à disposition.

## 15. Le gilet est-il obligatoire pour les kayaks ?

Oui, le gilet doit être porté pendant toute la durée de la Descente.

## **16. Le gilet est-il obligatoire pour les paddles ?**

L'utilisation du leash est obligatoire pour les paddles.

L'équipement individuel obligatoire est constitué d'un équipement individuel de flottabilité marqué CE et au minimum 50N, ou d'un gilet de flottaison, ou d'une combinaison de protection : humide en néoprène ou sèche assurant au minimum une protection du torse ou de l'abdomen, une flottabilité positive et une protection thermique.

## **17. Quand saurai-je que mon inscription est validée ?**

Vous recevrez un message de confirmation de votre inscription qui vous rappellera la nécessité d'envoyer rapidement votre chèque ou effectuer votre virement, si vous réglez par ces moyens-là.

La liste des inscrits sera visible sur le site en ligne.

## **18. A qui s'adresse la Descente de l'Odét ?**

La Descente de l'Odét s'adresse à tous les publics de 5 ans à ...

## **19. Faut-il une autorisation pour les mineurs ?**

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs de 16 ans et 17 ans. Elle sera demandée et à fournir en ligne pour valider l'inscription. Les mineurs de moins de 16 ans peuvent participer à condition de désigner un référent adulte participant à la manifestation et en mesure de les superviser. Cette désignation se fait lors de l'inscription.

Il convient d'inscrire d'abord l'adulte avant d'inscrire les mineurs.

## **20. Faut-il une bonne condition physique pour faire la Descente de L'Odet ?**

Il n'est pas nécessaire d'avoir une condition physique de « marathonien » pour faire la Descente de l'Odet. Les moins sportifs dormiront très bien le dimanche soir et se réveilleront avec quelques courbatures tout au plus. La navigation se fait dans le sens de la marée.

## **21. Combien de temps dure la Descente de L'Odet?**

La Descente de l'Odet dure entre 1 heure 30 et 4 heures.

## **22. La Descente de L'Odet est-elle une course ?**

La Descente de l'Odet n'est pas une course, mais une randonnée nautique. Les temps ne sont pas communiqués. Il n'y a pas de classement.

## **23. Comment fonctionnent les navettes ?**

Le système de navettes concerne uniquement les conducteurs de véhicules. Il est destiné à permettre aux participants de retrouver leur véhicule à l'arrivée.

Les participants/passagers sont tout d'abord déposés à Bénodet par le chauffeur, qui se rend ensuite seul à Quimper pour stationner son véhicule sur le parking de l'UBO bd de Creac'h Gwen. Un car/navette (car Eté Evasion et bus blanc du club CCKQC) positionné rond-point de Creac'h Gwen, ramène ensuite les chauffeurs à Bénodet.

La première navette part à 10h00 de Quimper, si elle est remplie, puis une rotation s'effectue tout au long de la matinée. La dernière navette part à 12h30. Il est vivement recommandé de ne pas attendre la dernière minute pour utiliser la navette.

Il n'est pas prévu de navettes pour un retour éventuel sur Bénodet.



## **24. Où déposer/récupérer mon embarcation personnelle ?**

Les véhicules transportant des embarcations personnelles peuvent les déposer à l'intersection de l'avenue de la Plage et de la Corniche de la Plage à Bénodet. Une fois l'embarcation déchargée, les véhicules doivent libérer au plus vite la zone et se garer dans les stationnements autorisés, ou rejoindre Quimper pour prendre la navette de retour.

Les embarcations gonflables peuvent être gonflées sur le parking du Meneyer/Marché avant d'être transportées sur la plage.

A l'arrivée, l'accès est possible sur le parking du Centre Nautique, Place Roger Quéau. La place est à libérer le plus rapidement possible. L'accès direct au Centre Nautique, fermé par un portail, n'est pas possible sauf pour les embarcations lourdes type dragon boats.

## **25. A quelle heure faut-il être sur site ?**

La distribution des dossards et des t-shirts aura lieu dès 09h30 jusqu'à 13h00. Les dossiers seront classés par n° de dossard au nom de la personne qui a effectué la commande. Il est souhaitable de se présenter le plus rapidement possible pour retirer son dossier. La distribution des kayaks loués se fera à partir de 09h45.

## **26. Mon animal de compagnie peut-il m'accompagner lors de la Descente ?**

Oui, mais les animaux embarqués sont sous la responsabilité exclusive de leur maître ou de la personne en ayant la garde. Ceux-ci assurent personnellement la sécurité et l'assistance de leur animal. Ils doivent être tenus en laisse jusqu'à l'embarquement et après le débarquement. Les déjections éventuelles doivent être immédiatement ramassées dans un sac prévu à cet effet et jetées dans un conteneur adéquat.

## **27. A quoi servent les puces ?**

Chaque dossard est doté d'une puce d'identification qui ne doit en aucun cas être enlevée. La puce permet à l'organisation d'enregistrer l'arrivée des bateaux et de s'assurer que tous les participants sont bien arrivés.

Il n'y a aucune donnée personnelle associée à la puce.

## **28. Comment protéger mes données personnelles ?**

Les participants peuvent être filmés, photographiés, enregistrés dans le cadre de cette manifestation publique. L'organisateur, ses partenaires et les médias sont autorisés à utiliser les documents obtenus.

Toute demande concernant la protection des données est à adresser par courrier au CCKQC organisateur de la manifestation ou à l'adresse mail : [secretariat@kayak-quimper.org](mailto:secretariat@kayak-quimper.org)

## **29. Puis-je me faire rembourser si je ne peux participer ?**

Un remboursement est possible s'il est demandé avant le 1<sup>er</sup> juin avec une justification sérieuse (arrêt maladie par exemple).

Si l'annulation est décidée par l'organisation pour des raisons de météo, seule la location des bateaux sera remboursée.